

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie  
du Limousin

**Décision n° 487 du 17 janvier 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie du Limousin**

NOR : IOCJ1100081S

Le commandant de la région de gendarmerie du Limousin,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 37325 du 1<sup>er</sup> décembre 2010 (NOR : IOCJ1029403S),

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Basset Henri	Nigend : 97 787	Numéro de livret de solde : 5 001 439
--------------	-----------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Immer Jean-Claude	Nigend : 91 374	Numéro de livret de solde : 5 090 962
-------------------	-----------------	---------------------------------------

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2011 :

Pereira Mickaël	Nigend : 178 893	Numéro de livret de solde : 8 036 758
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 17 janvier 2011.

*Le colonel,  
commandant la région  
de gendarmerie du Limousin,*  
M. LABBÉ